

Démarche cantonale adaptation aux CC

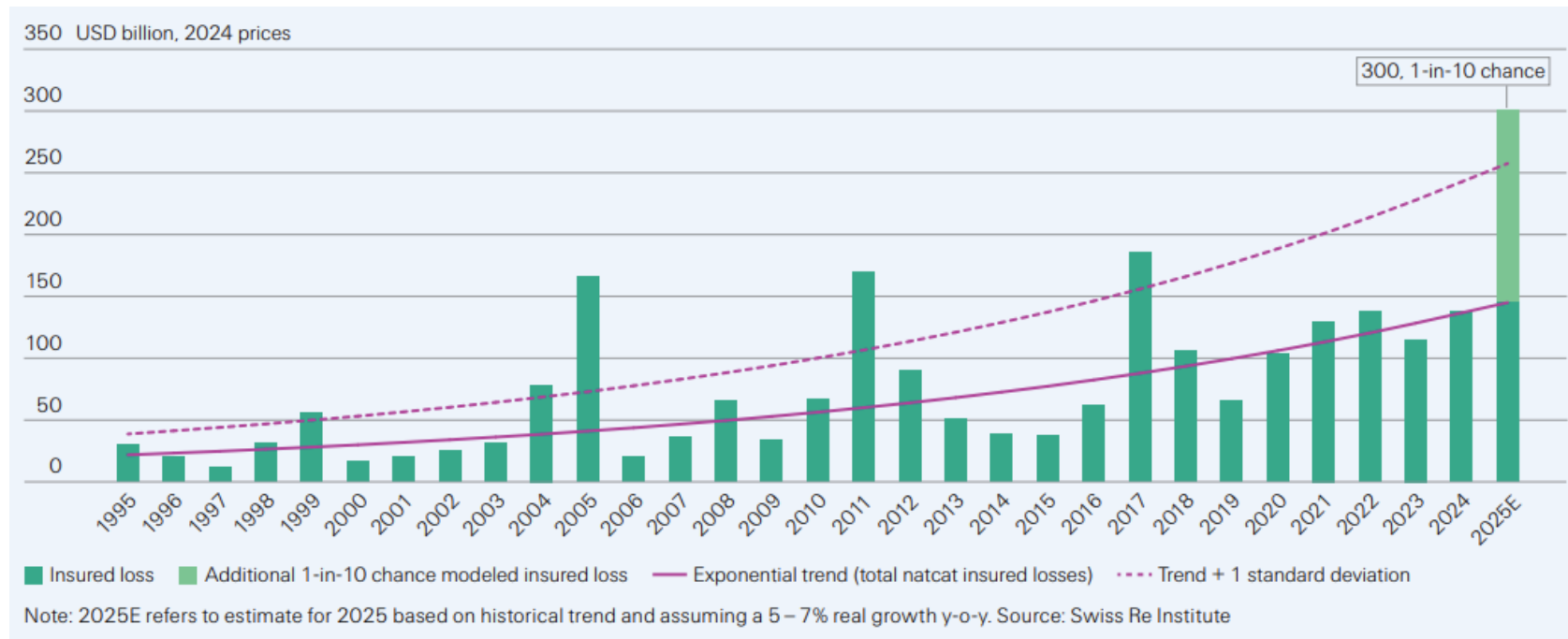
Secteur assurantiel et risques climatiques

Rencontre Communes et climat
06.11.2025

Contenu de la présentation

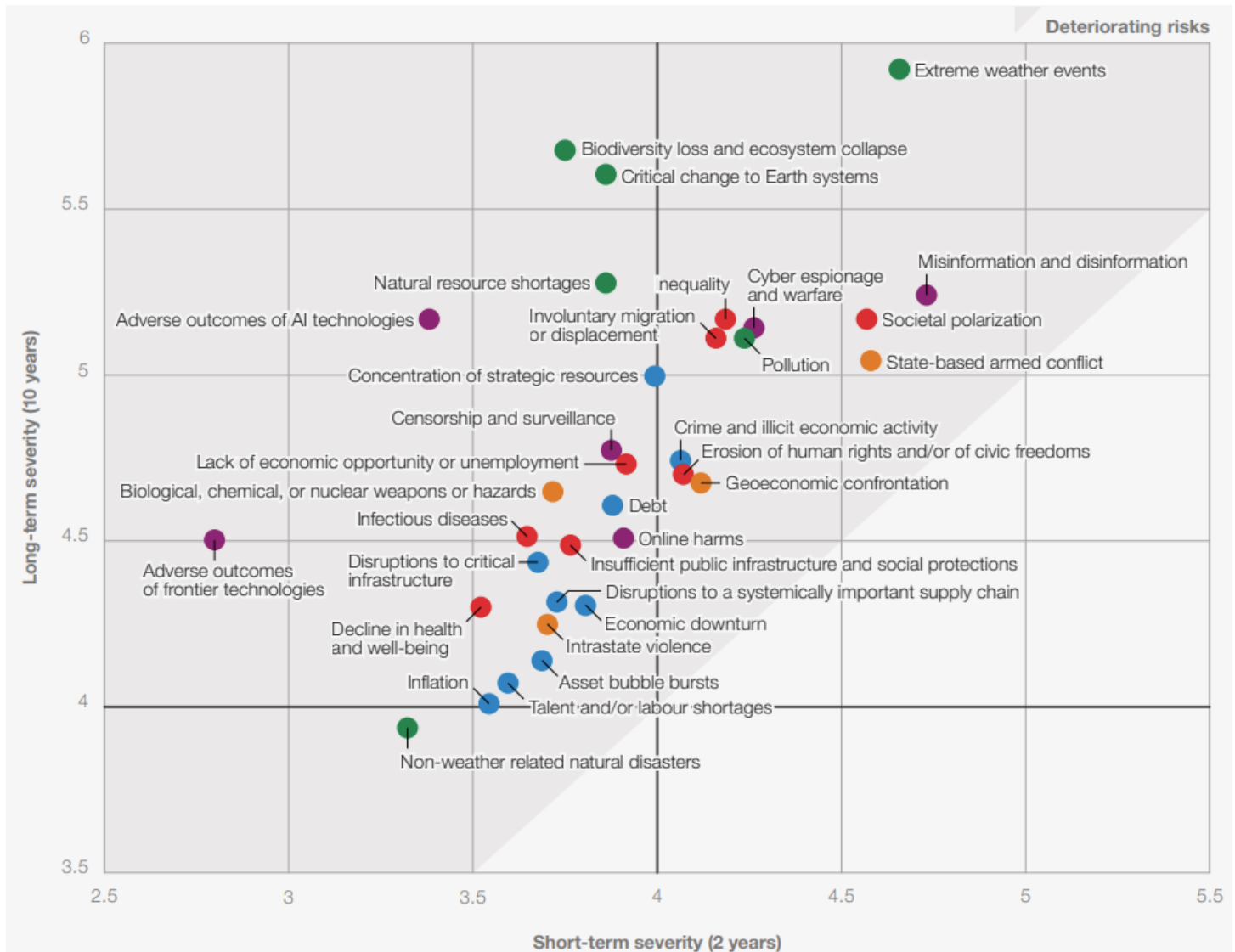
1. Évolution des risques liés aux changements climatiques
2. Assurances : vue d'ensemble des secteurs concernés
3. Focus sur les bâtiments (risques naturels)
4. Focus sur l'agriculture
5. Synthèse et enjeux pour la suite des réflexions

1. Évolution des pertes liées aux catastrophes naturelles



Evolution des pertes assurées au titre des catastrophes naturelles dans le monde, en milliards d'USD, prix de 2024 (SwissRe, 2025)

1. Évolution des risques liés aux CC



Positionnement des risques selon leur sévérité relative, à 2 ans et à 10 ans (WEF, 2025)

2. Assurances : vue d'ensemble

Défi : augmentation des coûts impliquant à terme une fragilisation des principes d'assurance :

- ☐ Solidarité
- ☐ Mutualisation
- ☐ Diversification et transfert des risques

De nombreux secteurs sont concernés, en particulier :

- ☐ Bâtiments – risques naturels
- ☐ Agriculture
- ☐ Maladie, accident
- ☐ Responsabilité civile

➤ Relatif «retard» (ou discrétion ?) des acteurs suisses de l'assurance, en comparaison avec les Etat Unis et les principaux pays Européens.

Ex : indice actuariel climatique

3. Assurances liées aux bâtiments

La Suisse dispose d'un système unique au niveau international en matière d'assurance contre les dommages liés aux dangers naturels (incluant par défaut les risques climatiques) : assurance exclue du marché libre et soumise à une législation spéciale depuis 1993 (OS, RS 961.011)

- ❑ **Solidarité entre les preneurs d'assurance** : prime uniforme
- ❑ **Solidarité entre les assureurs** : pool suisse dangers naturels

Portée :

- ❑ Dangers naturels et incendies sont indissociables
- ❑ Couvre les bâtiments, installations fixes et meubles liés aux bâtiments, à l'exclusion des autres «infrastructures immobilières»

➤ La gestion de cette assurance diffère toutefois entre les cantons, selon qu'ils sont ou non dotés d'un Etablissement Cantonal d'assurance (ECA), et ainsi peuvent bénéficier des dispositifs de mutualisation entre ECA

3. Assurances liées aux bâtiments : enjeux pour Genève

Le Canton de Genève ne dispose pas d'ECA :

- ❑ pas de monopole public et pas d'obligation d'assurance ;
- ❑ difficultés potentielles pour le financement de mesures de prévention

Toutefois, à Genève, « très peu de bâtiments ne sont pas assurés contre l'incendie et donc contre les inondations [et les autres dangers naturels] » (ASA), notamment car cette assurance est exigée en cas d'hypothèque

Les bâtiments publics du canton sont couverts par un contrat d'assurance portant sur l'ensemble du parc immobilier (gestion CCA, solidarité entre les assureurs pour les objets les plus risqués)

- Besoin de préciser la situation pour les objets pouvant souffrir d'un défaut d'assurance : bâtiments sans hypothèque, infrastructures hors champ de l'OS
- Besoin de préciser les modalités de soutien public à des mesures de prévention

4. Assurances agricoles

- ❑ **Domaine particulièrement vulnérable** face aux changements climatiques (événements extrêmes, maladies et ravageurs, changements de long terme)
- ❑ **Pas d'obligation d'assurance**, Suisse Grêle acteur majeur du domaine
- ❑ **Interventions publiques** soumises aux contraintes de non concurrence (offre privée)

Défis à différents niveaux :

- Seule une partie des risques liés aux changements climatiques est couverte par les assurances (grêle > sécheresse et gel > maladies et ravageurs)
- La majorité de ces risques ne satisfont pas aux critères d'assurabilité dans le domaine agricole (Rohrer B et Tombez G., 2019)
- Tendance à l'instauration d'un «cercle vicieux» où les mieux assurés ne sont pas les plus vulnérables.

Questions relevées auprès de l'OCAN pour le territoire genevois :

- ❑ Couverture inégale y compris face aux risques de grêle
- ❑ Interrogation sur les possibilités pour l'Etat d'apporter un soutien dans le cadre de mesures de prévention

5. Synthèse et perspectives

- **1ere exploration très partielle, à approfondir via prise de contact avec les acteurs du domaine** (Confédération et acteurs privés), en particulier concernant :
 - ☐ Les assurances responsabilité civile
 - ☐ Les assurances agricoles
- **Rapprochement avec l'association suisse des ECA** en vue de collaborations renforcées
- **Préciser les enjeux au niveau communal**
- **Réfléchir aux modes de collaboration** les plus pertinents, entre collectivités publiques mais aussi avec les acteurs privés

Principales références

- **Association Suisse d'Assurance, 2024. Emerging risks**, Une évaluation du groupe de travail Emerging Risks de la commission technique responsabilité civile de l'ASA, 9 eme Edition.
- Association Suisse d'Assurance, 2025. « Se prémunir contre les risques naturels et le changement climatique » article consulté le 17 juin 2025 [en ligne](#)
- Courbage C. and M. Golnaraghi. Extreme events, climate risks and insurance. The Geneva Papers on Risk and Insurance-Issues and Practice, 47(1) :1–4, 2022.
- Curry C., 2015. Extension of the actuaries climate index to the UK and Europe. a feasibility study. Institute and Faculty of Actuaries, London.
- FINMA, 2022. Assurance des dommages dus aux événements naturels en Suisse (assurance DN). Histoire et champs d'application. Autorité fédérale de contrôle des marchés financiers.
- Garrido J., Milhaud X., Olympio A., Popp M. 2024. Risque climatique et impact en assurance (hal-04684629f)
- **Rohrer B et Tombez G., 2019. Analyse des solutions d'assurances agricoles pour la Suisse.** Etude mandaté par l'OFAG.
- **Swiss Re, 2025. Swiss Re SIGMA.** Natural catastrophes: insured losses on trend to USD 145 billion in 2025. Swiss re Institute, Sigma n°1/2025.
- **Swiss Re, 2025. Swiss Re SONAR**, New emerging risk insights. Swiss re Institute.
- **World Economic Forum, 2025. The Global Risks Report 2025.** 20th Edition. Insight Report